

Fiche 222



Les fonds d'investissement

Mots clés : Fonds d'investissement, capital-risque, capital développement, LBO, capitaux propres, ELTIF, FEILT

Sommaire

1. Présentation générale	2
2. Objectifs.....	2
3. Éléments statistiques.....	3

[Retour sommaire général](#)

1. Présentation générale

Les fonds d'investissement (*private equity*) occupent une place importante dans l'économie et dans le financement des entreprises. Ils apportent des capitaux propres en entrant dans le capital des entreprises, de préférence non cotées en Bourse.

Cette prise de participation, minoritaire ou majoritaire, permet de financer le démarrage des entreprises, leur croissance, leur transmission, et parfois leur redressement.

Ils sont gérés par une équipe de professionnels dont la rémunération est liée à la performance, appréciée sur une durée d'investissement limitée (rarement au-delà de 10 ans) à l'issue de laquelle ces fonds seront liquidés (« carried interest »¹). À cette date, l'entreprise aura été revendue, introduite en Bourse, ou la participation aura été reprise par un autre fonds.

Des fonds de private equity prennent parfois une participation minoritaire dans un groupe coté avec l'objectif de réaliser une plus-value à moyen terme après avoir contribué à redynamiser la gestion du groupe.

2. Objectifs

Les capitaux des fonds d'investissement proviennent essentiellement de l'épargne publique au travers des placements réalisés par les institutionnels (banques, assurances, fonds des capitaux-investisseurs). Les fonds peuvent également être financés par les investisseurs étrangers, les personnes physiques ou morales, les caisses de retraite et les entités du secteur public.

Ils sont le plus souvent spécialisés suivant l'objectif de leur intervention et le stade de maturité de l'entreprise.

- Les **fonds de capital-risque** financent des entreprises jeunes qui n'ont pas encore accès aux marchés financiers et pour lesquelles le financement par endettement n'est pas approprié. Certains se spécialisent sur le « capital amorçage », d'autres sur le « capital création ».
- Les **fonds de capital développement** sont des fonds d'investissement dont l'objectif est de devenir actionnaires d'entreprises en forte croissance qui ont des besoins de financement élevés.
- Les **fonds de LBO (ou capital transmission)** investissent principalement dans des entreprises cédées par un groupe qui se recentre, par une famille où se pose un problème de succession, par un autre fonds qui veut réaliser sa plus-value, ou pour aider la croissance externe d'un acteur dynamique dans un secteur en concentration, voire pour retirer de la Bourse une entreprise. Les fonds de LBO financent leurs acquisitions en grande partie en s'endettant et ont une préférence très nette pour disposer du contrôle exclusif sur la société détenue compte tenu du risque important pris à travers l'effet de levier.
- Les **fonds de capital retournement** interviennent lors du rachat d'entreprises en difficulté.

¹ Le « carried interest » est un mode d'intéressement à la performance, il désigne la part de la plus-value réalisée par un fonds d'investissement qui revient à ses dirigeants.

Les fonds d'investissement permettent :

- d'accompagner le management de l'entreprise lors des décisions stratégiques à long terme ;
- d'améliorer son potentiel de création de valeur au profit de ses clients, de ses actionnaires et de tous ses collaborateurs, dirigeants et salariés ;
- de développer l'innovation et préserver l'industrie.

Enfin, une nouvelle catégorie de fonds d'investissement a été créée dans le but de soutenir l'économie européenne : les Fonds Européens d'Investissement à Long Terme (FEILT ou ELTIF en anglais). Ils visent à apporter des financements de longue durée à des projets d'infrastructure, à des sociétés non cotées ou à des petites et moyennes entreprises (PME) cotées, qui émettent des instruments de capitaux propres ou de dette. Depuis le 9 décembre 2015, le label ELTIF peut être accordé par l'AMF aux fonds répondant aux conditions exigées par l'Union Européenne. Cet agrément permet de s'ouvrir aux investisseurs de détail en Europe, de prêter directement aux entreprises et de bénéficier d'un traitement prudentiel spécifique pour les entreprises d'assurance. Afin d'accompagner les futures sociétés de gestion labellisées, l'AMF a publié un guide rassemblant des informations utiles à la création, la gestion et la commercialisation de fonds français ELTIF.

3. Éléments statistiques²

En matière de performances, le capital-investissement français surpasse les indices boursiers parisiens et les autres grandes classes d'actifs sur le long terme. Il affiche ainsi une performance récurrente et stable comparé à la volatilité boursière avec un Taux de Rendement Interne (TRI) 10 ans (2006 – 2015) à 10% (contre 6% pour l'immobilier, 4% pour le CAC 40, 5% pour les Hedge funds³ et 5,1% pour le Fixed income⁴).

Le marché français, mesuré à partir de l'activité des intermédiaires spécialisés résidents, évolue cependant en dents de scie avec des baisses significatives en 2009 et 2012. Les montants investis en 2014 ont nettement progressé à 8,7 milliards d'euros, en hausse de 35% par rapport à 2013. Cette tendance s'est largement poursuivie en 2015 avec 10,7 milliards d'euros investis (+23%), dépassant désormais les niveaux d'avant crise.

En 2015, le marché a été caractérisé par :

- une stabilité du nombre d'entreprises soutenues (1 645 entreprises) ;
- une nouvelle hausse significative des montants investis en capital-développement (+48%), après une hausse de 43% en 2014, et des montants investis en capital-transmission (+12%) dans la continuité du rebond amorcé en 2014 ;
- un soutien accru envers les TPE et PME qui ont représenté plus de 75% des entreprises soutenues en 2015 ;
- une prépondérance des investissements dans l'industrie, les services et transports et le numérique.

² Source AFIC (Association Française des Investisseurs en Capital). Statistiques collectées auprès des membres de l'AFIC. Cf. études référencées.

³ Fonds d'investissement non cotés à vocation spéculative.

⁴ Expression anglo-saxonne désignant un investissement permettant d'obtenir des revenus fixes. Il peut s'agir par exemple des obligations.

Les levées dans le capital investissement ont été relativement stables en 2015 avec 9,7 milliards d’euros (après une nette hausse de 24% en 2014). Les levées auprès des investisseurs français ont fortement progressé (représentant 71% des levées), ce qui a permis de compenser le repli des levées de capitaux à l’étranger.

Références

- [AMF](#) (*Autorité des Marchés Financiers*)
- [AFIC](#) (*Association Française du Capital Investissement*)
- Vernimmen, Finance d’entreprise 2016
- Règlement (UE) n°[2015/760](#) du 29 avril 2015 relatif aux fonds européens d’investissement à long terme
- [Guide sur les fonds européens d’investissement à long terme \(FEILT ou ELTIF\)](#), AMF
- [Performance nette des acteurs français du capital-investissement à fin 2015](#), AFIC, EY, 29/06/2016
- [Activité des acteurs français du capital-investissement en 2015](#), AFIC, Grant Thornton, 29/03/2016